

INFO'COURCELLES – SAPICOURT

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Les travaux des réseaux généraux ont démarré comme prévu en mars. Ils devraient se terminer au cours de l'hiver prochain.

Lors de la réunion d'information du 13 avril 2004, il a été annoncé que la date limite du 7 mai prochain est retenue pour la signature des conventions individuelles relatives aux travaux de raccordement au réseau. Ces conventions seront diffusées avec une lettre d'information.

SYNDICAT DES EAUX DE LA GARENNE :

La Commune a demandé au syndicat de la Garenne de profiter des travaux d'assainissement pour réaliser le renforcement du réseau d'adduction en eau du chemin du Bémont, ainsi que les travaux de remplacement de la vingtaine de branchements en plomb qui subsistent à Courcelles-Sapicourt.

COMITE DES FETES :

Les prochains rendez-vous :

- Le 16 mai : Zoo d'Amnéville ;
- Le 13 juin : Marche ;
- Le 13 juillet : Fête nationale ;
- Le 26 septembre : LOTO.

EGLISE :

Nous avons eu à déplorer des dégradations sur l'église qui vient d'être rénovée. Des graffitis, qui mettent en évidence la stupidité de leurs auteurs, ont été réalisés sur des peintures, des maçonneries et des vitrages. Une enquête de la gendarmerie est en cours.

Rappel : La date du 5 juin 2004 (à partir de 17h30) est toujours retenue pour l'inauguration de l'église suite à sa rénovation.

Le programme de cette manifestation vous sera précisé tout prochainement.

DELIBERATIONS DU CONSEIL :

Depuis la diffusion du dernier bulletin d'information du mois de janvier dernier, la principale délibération suivante a été prise par le Conseil Municipal. Elle concerne les taxes directes locales, dont les taux sont gardés identiques à ceux de 2003 :

- Habitation : 12% - Produit : 21 936€
- Foncière bâtie : 18% - Produit : 15 750€
- Foncière non bâtie : 16% - Produit : 3 040€
- Professionnelle : 9% - Produit : 1 773€

BUDGET PRIMITIF :

Le budget primitif a été adopté par le Conseil le 18 mars.

- Fonctionnement : 82 484 €
- Investissements : 38 843€

SAPEURS-POMPIERS :

Les Sapeurs-Pompiers de Muizon remercient la population de Courcelles-Sapicourt pour l'accueil qui leur a été réservé lors de la vente de leurs calendriers.

Ils signalent également que la Communauté de Communes Champagne-Vesle recrute des sapeurs-pompiers volontaires, femmes ou hommes de 16 à 55 ans. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Lieutenant DEGREMONT, au 03 26 02 95 83.

ETAT CIVIL DEPUIS JANVIER 2004 :

Naissance :

- Emile BACARISSE, le 19 février 2004.

Décès :

- Didier GRANDREMY, décédé accidentellement le 12 février 2004 à Bouilly.
- Bernard PEYROUSERE, ancien habitant de la Courcelles-Sapicourt, décédé le 14 mars 2004 à Carpentras.

La Commune présente ses condoléances les plus sincères aux familles.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX :

Des travaux d'enfouissements des réseaux électriques, d'éclairage public et du téléphone, seront réalisés dans notre commune sur une durée de plusieurs années. Une première tranche de travaux devrait être réalisée rue Paul BOUTON, en coordination avec les travaux d'assainissement.

POUR LE BIEN-ETRE DE TOUS :

- Elles sont de retour avec les beaux jours ! Merci d'éviter de les faire ronronner, ces chères tondeuses à gazon, en semaine avant 8h30 et après 19h30 (en les laissant souffler de 12h00 à 14h30), le samedi avant 9h00 et après 19h00 (avec une bonne sieste de 12h00 à 15h00), ainsi que le dimanche et les jours fériés avant 10h00 et après 12h00.

L'aspect du village serait vraiment plus agréable, s'il ne subsistait pas çà et là quelques tas de gravas pas vraiment esthétiques, et si quelques poubelles n'étaient pas abandonnées le long des rues.

- La vitesse est limitée à 45 km/h dans notre village (30 km/h au niveau des travaux). Notre sécurité et celle de nos enfants en dépendent.
- La divagation des chiens est « interdite » sur le territoire de la commune. Merci de bien vouloir le faire savoir à nos compagnons à quatre pattes.

Le respect de ces quelques règles, rendrait notre village plus sympathique !

INTERNET :

Depuis quelques temps déjà, la Commune dispose d'un site internet, et d'une adresse de courrier électronique (Voir les coordonnées en bas de page). Toutes les suggestions pour faire progresser le contenu de ce site, sont les bienvenues.

MERCI :

A Georges DESFOSSE pour avoir réparé magnifiquement l'ancienne table du Conseil. Elle a perdu un peu en longueur, mais bien gagné en esthétique !

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public tous les jeudis de 14h30 à 18h00, ainsi que les samedis suivants de 9h00 à 11h00 :

- 10 et 24 avril ;
- 22 mai ;
- 5 et 19 juin.